Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Démission et congé parental

Par MarieCastel

Bonjour,
Actuellement maman d'un bébé de 6 mois, j'ai repris le travail il y a quelques semaines, mais je souhaiterais maintenant quitter mon entreprise, et ce au plus tôt.
Je suis cadre donc j'ai un préavis de 3 mois.
Je sais que pour une demande de congé parental, le préavis n'est que de 2 mois.
Puis-je par exemple :
- demander le 1er mars de partir en congé parental pour être en congé parental à partir du 1er mai
ET
- poser ma démission le 3 mars et donc quitter la société le 3 juin.
Ainsi, cela me permettrait de quitter physiquement le travail 1 mois plus tôt qu'avec une simple démission.
Merci pour vos réponses !